AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 2 au Bulletin n°43 d'Avril 1964 8 AVRIL 1964

INFORMATIONS

CULTURES OLEAGINEUSES

MELIGETHE DU COLZA

Les premiers adultes ont été observés dès la Mi-Mars. Jusqu'à ces derniers jours leur nombre était resté très faible les conditions climatiques étant peu favorables à l'activité de ce ravageur.

Actuellement, la population des Méligèthes augmente très rapidement dans les cultures, par suite du relèvement des températures.

Le Méligèthe dévore les boutons floraux encore très petits. Il convient donc d'être vigilant et de ne pas intervenir trop tardivement. Le traitement est à exécuter quand les boutons floraux sont encore petits et groupés sur un même plan et lorsque l'observation attentive du champ a révélé la présence de plus de 4 à 6 Méligèthes par inflorescence. Il faut écarter les feuilles qui se trouvent au sommet de la plante afin de voir les insectes cachés dessous.

Les produits efficaces contre les Méligèthes ont été mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné. Nous précisons que, parmi ces produits, seuls ceux à base de TOXAPHENE, de POLYCHLOROCAMPHANE et d'ENDOSULFAN (anciennement dénommé CHLORTHIEPIN) sont reconnus inoffensifs pour les abeilles.

Cependant, le problème de la protection des abeilles ne devrait pas se poser car les traitements dirigés contre le Méligèthe doivent toujours être effectués avant la floraison puisque l'on considère que cet insecte n'est pas dangereux quand les fleurs sont ouvertes.

Nous signalons dès maintenant que, au point de vue légal, les crucifères oléagineuses sont considérées comme ayant atteint le stade "pleine floraison" quand 50 % des pieds ont au moins une fleur ouverte et dès que le nombre total des fleurs ouvertes est supérieur à 100 au mètre carré.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

DLP 16-4-64 297855

P 32

Imprimé à la Station d'Orléans. Le Directeur Gérant : L. BOUYX.